



Municipalité de Clarenceville

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Clarenceville tenue en présentiel, **ce 27^e jour du mois de janvier 2026** à 19h30 à la salle du centre communautaire sis au 1, rue Tourangeau, sous la présidence de M. Chad Whittaker, maire.

Sont présents :

Siège n°1	Aryanne Beaudin Tessier	Siège n°4	Pellegrino Ruggiero
Siège n°2	Gaëtan Lafrance (absent)	Siège n°5	David Branch (absent)
Siège n°3	Karine Beaudin	Siège n°6	David Adams

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, M. Chad Whittaker.

Est également présente, madame Sonia Côté, directrice générale et greffière-trésorière agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

2026-01-031

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget d'une municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil de la Municipalité ont pris connaissance des prévisions et des dépenses qu'ils jugent essentielles au maintien des services municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE le document explicatif du budget faisant partie intégrante de ce procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Karine Beaudin et appuyé par M. David Adams ;

Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal adopte le budget pour l'exercice financier 2026 qui prévoit des revenus et dépenses de 4 485 085 \$.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (BUDGET) POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

Les charges :

Administration générale	716 273 \$
Sécurité publique	650 461 \$
Transport	1 090 437 \$
Hygiène du milieu	1 005 105 \$
Santé et bien-être	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	140 990 \$
Loisirs et culture	295 055 \$
Frais de financement	14 733 \$
Service de dette	<u>572 031 \$</u>
Total des charges _____	4 485 085 \$



Municipalité de Clarenceville

Les revenus

Taxes foncières	2 680 459 \$
Autres taxes	737 995 \$
Services rendus	83 960 \$
Revenus de transferts	219 200 \$
Tenant lieu de taxe (gouvernements)	15 084 \$
Imposition de droits	85 000 \$
Amendes et pénalités	3 000 \$
Intérêts	9 000 \$
* Affectation et amortissements	651 387 \$
Autres	0 \$

Total des revenus _____ ***4 485 085 \$***

Adoptée à l'unanimité

**Amortissements de \$ 503 680 \$*

Réserves élections : (2 824 \$)

Utilisation des excédents : Dignes 6 190 \$/ excédent égout 30 000 \$,

Excédent aqueduc 13 893 \$ et Budget 2025 surplus de 100 448 \$

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée le 27 janvier 2026

Madame Sonia Côté

Directrice générale et greffière-trésorière